

MARCHÉ

Agriculture urbaine : une activité aux contours encore mal définis

En développement significatif en France, le potager urbain séduit les collectivités locales et rassemble de plus en plus d'acteurs aux profils très divers. Sa vocation est autant économique que sociale. **ADELINE DIONISI**

Derrière l'appellation « agriculture urbaine », ou plutôt « agricultures urbaines », se dessine « *un phénomène mondial, complexe et mouvant, aux formes si variées qu'il est compliqué d'en prévoir les évolutions* », explique le directeur des Jardins de Gally, Xavier Laureau, dans son ouvrage *Les 101 mots de l'agriculture urbaine*, paru en juin 2016. Difficile d'en donner une définition globale tant elle recouvre une multiplicité de techniques et d'objectifs. D'autant plus que le phénomène n'est pas nouveau. En 1996, le Plan des Nations Unies pour le développement recensait déjà 800 millions d'agriculteurs urbains, produisant approximativement 15 % des denrées alimentaires mondiales. L'ONU avait alors identifié 40 systèmes d'exploitation agricole allant de l'horticulture à l'aquaculture, en passant par les jardins maraîchers et l'élevage d'animaux. Ces systèmes fourniraient aujourd'hui près de 20 % de la production alimentaire du globe.* Dans certaines villes d'Afrique sont cultivés 80 % des légumes consommés par les habitants. L'agriculture urbaine est une réalité polymorphe qui s'inscrit aussi dans l'histoire du développe-

ment des villes occidentales. Paris, par exemple, comptait 1 378 hectares de cultures vivrières intramuros en 1845*. Les vertus de ces activités ont été redécouvertes en Amérique du Nord et en Asie du Sud-Est il y a plus de dix ans. Les mégapoles surpeuplées confrontées à des difficultés d'approvisionnement parient sur ce potentiel. Elles investissent dans des fermes verticales, des serres en toiture et de l'*indoor farming* (voir article p. 28). Les techniques, totalement intégrées au bâti, affichent des objectifs avant tout économiques et productivistes. Les villes européennes se sont lancées plus récemment dans l'aventure avec des objectifs différents. Elles valorisent plutôt les avantages sociaux et pédagogiques des surfaces cultivées. La consommation de produits issus d'une agriculture raisonnée privilégiant les circuits de distribution courts séduit de plus en plus les consommateurs. Mais surtout, comme les toitures végétalisées, « *l'agriculture urbaine répond au besoin vital de nature des populations urbaines en y apportant en plus une dimension sensorielle car elles peuvent non seulement voir mais aussi sentir, toucher, goûter le végétal* », souligne Xavier Laureau. Elle est également symptomatique d'une nouvelle façon de concevoir une « ville comestible », agréable à vivre, qui crée de la convivialité entre les gens.

DOUBLE MOUVEMENT

« *Nous assistons à un double mouvement : d'un côté le développement de l'agriculture urbaine en lien avec l'engouement pour une alimentation de proximité et le retour de la nature en ville (majoritaire en France). Elle assure sous forme de microfermes urbaines, d'autres fonctions que le maraîchage : événementielles, pédagogiques, écologiques... De l'autre apparaît une agriculture urbaine high tech, connectée, qui valorise la forte productivité sur* »

Quels statuts pour les agriculteurs urbains ?

Il n'existe pas de statut d'agriculteur urbain. Néanmoins un cadre se dessine. En 2016, la Direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Île-de-France a publié un « Guide pratique des démarches réglementaires » dédié aux projets d'agriculture urbaine. Le porteur du projet dépose une autorisation d'exploiter auprès des autorités compétentes définies dans les schémas directeurs régionaux des exploitations agricoles (SDREA). Il réalise également une déclaration de cotisation foncière des entreprises (CFE) auprès de la chambre d'agriculture car il prévoit de vendre ses légumes. Il peut également demander une affiliation à la Mutuelle sociale agricole (MSA) et, s'il répond à certains critères, solliciter des aides financières. Il s'engage enfin à respecter certaines règles d'hygiène et phytosanitaires. Dans la plupart des cas, les structures ont le statut d'association ou d'entreprise commerciale.



01

01
Les États-Unis ont redécouvert l'agriculture urbaine il y a plus de dix ans, comme ici la Brooklyn Grange à New York.

02
En France, l'agriculture urbaine réserve une large place à la dimension sociale, pédagogique et ludique de son activité.

03
L'engouement pour l'agriculture urbaine a fait émerger un nouveau métier dont les contours restent encore à définir.

© Elise Fargetton



02

© Les urbansculteurs



03

© Elise Fargetton

« De plus en plus d'acteurs, entreprises et associations, se positionnent sur le secteur et proposent une gamme complète de services : conseil, conception, exploitation, commercialisation et animation. »

» des petites surfaces. Très présente en Amérique du Nord et en Asie du Sud-Est, elle commence à se développer sous nos latitudes mais son coût notamment énergétique constitue aujourd'hui un frein majeur à sa généralisation », décrit Christine Aubry, chercheuse à l'INRA et professeure consultante à AgroParistech.

UNE PRODUCTION FAIBLE EN FRANCE

En France, ses perspectives de développement sont limitées, comparées à Montréal ou Singapour et il est peu probable qu'un jour elle suffise à nourrir la ville. « Si l'on considère qu'il faut en moyenne 50 m² de maraîchage par personne, il faudrait mettre en culture 11 000 hectares pour assurer l'autosuffisance en fruits et légumes frais de la population parisienne et 5 000 hectares supplémentaires pour les salariés non-résidents, sans compter les 29,3 millions de visiteurs. Cela reviendrait à cultiver 1,5 fois la surface de Paris », écrivait l'Atelier parisien d'urbanisme (Apur) en février dernier dans une note sur l'agriculture urbaine dans la capitale. La forte densité et le manque d'espaces disponibles au sol poussent logiquement à regarder du côté des toits plats. Mais ils ne courent pas non plus les rues : 80 hectares de toitures au fort potentiel de végétalisation** ont été recensés en 2013 par l'Apur. À titre de comparaison, « Bruxelles en compte 600 ha », précise Christine Aubry. À ce jour, 1,7 hectares de toitures et de murs sont cultivés à Paris.

NOUVEAUX MÉTIERS

Malgré ce faible potentiel, de plus en plus d'acteurs, entreprises et associations, se positionnent sur le secteur. Topager, La Marmite urbaine, La Recyclerie, Sous les Fraises ou Toit tout vert... proposent une gamme complète de services : conseil, conception, exploitation, commercialisation et animation. De nouveaux métiers sont en train d'émerger. Rassemblant des acteurs issus de secteurs très différents, leurs contours restent encore mal définis (voir encadré). Constitués en association ou en entreprise, « ces acteurs ne »

Un potager sur le siège de Groupama Rhône-Alpes-Auvergne



L'agriculture urbaine ne se développe pas qu'à Paris. Des potagers sont également prévus ou en cours de réalisation dans les autres grandes villes françaises comme par exemple à Lyon. Depuis quelques mois, 400 m² de potager occupent l'une des toitures-terrasses du siège social de Groupama Rhône-Alpes-Auvergne.

« Le projet est né d'une rencontre, raconte Isabelle Lemarre, chargée de mission au département partenariat de l'entreprise. Dans le cadre de la fondation Emergence, dont nous faisons partie et qui soutient de jeunes entreprises ou associations à vocation sociale et solidaire, nous avons rencontré la fondatrice de la Marmite urbaine, spécialisée dans les activités maraîchères en toiture. Son objectif est de cuisiner elle-même une partie de la production dans le cadre de paniers repas et de vendre le reste aux restaurateurs. Son projet nous a séduits. » Les travaux de mise en compatibilité de la toiture (l'étanchéité, les accès et les garde-corps) ont été réalisés à l'occasion de la réfection de l'étanchéité.

La première phase de culture, débutée il y a un an, est avant tout expérimentale : comment fait-on pour faire pousser des légumes à 30 m au-dessus du sol ? Quelle est la qualité des aliments cultivés ? Peut-on cultiver des plantes anciennes ? En parallèle des animations sont organisées autour du potager. Par exemple, cinq collaborateurs bénévoles viennent chaque semaine entretenir les cultures. Des visites sont régulièrement organisées pour faire connaître le projet. Concrètement, Groupama Rhône-Alpes-Auvergne a mis contractuellement et gratuitement à disposition sa toiture. « Les conditions d'accès sont définies précisément, notamment les identités des personnes habilitées à monter sur le site. Nous leur avons aussi donné accès à des locaux en sous-sol pour stocker le matériel et les légumes. »

La deuxième phase de l'exploitation est prévue pour 2018. Mais la Marmite urbaine devra se débrouiller seule financièrement. 1 400 m² de potager répartis sur quatre toitures devraient progressivement voir le jour... si la petite entreprise a les moyens de les déployer.